



Formation des fonctionnaires stagiaires mi-temps (FS-MT) année universitaire 2023-2024

Cadrage de la situation intégratrice 1

Construire sa posture d'enseignant dans l'école et dans la classe

Objectif de la situation intégratrice

Il s'agit de montrer sa capacité à concevoir sa pratique professionnelle comme mettant en jeu les normes et les principes du service public d'éducation.

Compétences associées

Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'EN

A10 - Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier

A11 - Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination

A12 - Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité

A13 - Adopte une attitude et un positionnement responsable dans la classe et dans l'établissement

A14 - Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

A15 - Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)

A16- Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)

A17 - Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son école

A18 - Rend compte de son travail aux acteurs concernés

A19 - Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

Le professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

A25 - Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

A31 - Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

Démarche de la situation intégratrice

Présenter par écrit une situation professionnelle vécue et en effectuer l'analyse à partir des normes et des principes du service public d'éducation.

Par situation professionnelle, on vise ici non seulement le contexte, mais également l'action de l'enseignant à laquelle le contexte a donné lieu. Cette situation professionnelle peut être une situation d'enseignement, une situation de gestion de classe, une situation de relation avec les parents.

1. Objectif et contenu du travail à rendre

Ce travail à rendre - de 6 pages maximum (sans les annexes) - comprend les éléments suivants :

- La description du contexte de la situation :
 - o Présentation de l'école (situation de l'école, nombre de classe)
 - o Présentation de la classe (composition de la classe, avec les éléments qui seront importants pour l'analyse)
 - o Identification du contexte de la situation retenue (en termes de cadre de vie de classe et/ou d'enseignements menés)
- Le choix de la situation professionnelle servant à la mise en œuvre des principes et des normes du service public.

- Description de la situation professionnelle retenue (s'agit-il d'un moment d'enseignement spécifique, d'un incident au sein de la vie de la classe, d'une situation en lien avec la vie de l'école...),
- Justification du choix : quels principes et normes sont mis en jeu.
- L'analyse de la démarche du ou de la FS-MT
 - présenter les dilemmes et les choix possibles auxquels l'enseignant a été exposé ;
 - envisager une action à court et à long terme ;
 - faire un bilan mettant en perspective l'exercice du métier d'enseignant et la prise en main de la classe permettant d'anticiper les problèmes rencontrés et les objectifs visés.
- Quelques éléments bibliographiques (références institutionnelles, livres ou article de recherche, autres articles utilisés ou cités...) pourront être mobilisés.

Ce dossier peut également comporter des annexes que l'étudiant jugera utile de faire figurer (règles de vie de classe, outils de vie de la classe, photographie de l'environnement de travail...).

Sur la forme :

- Marges : 2 cm (pas de marges à gauche)
- Police de caractère : Times 12 pt ou Arial 11 pt
- Interligne 1,5
- Texte justifié
- Respect de la norme American Psychological Association (APA)

3. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Problématiser la situation en fonction des normes et principes de références du métier d'enseignant ;
- Construire un projet d'action pertinent
- Questionner de manière pertinente son rapport au métier.

- Maîtrise de l'orthographe et de la langue française.

L'écrit s'inscrivant dans une démarche formative. Il est évalué par quitus. Il peut faire l'objet d'un aller et retour entre fonctionnaire stagiaire et tuteurs. Dans ce cas, l'étudiant doit envoyer le premier état de son écrit avant le 11 janvier. Des remarques formatives sont renvoyées suite à ce premier envoi dans la semaine qui suit.

L'écrit est corrigé par les deux tuteurs de stage du fonctionnaire stagiaire mi-temps. Cette évaluation contribuera à l'obtention du DIU « **Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier** ».et nourrira l'avis de l'organisme de formation.

L'écrit définitif est à rendre au plus tard pour le 29 janvier 2024
--